



CHARTRE DE L'ALLIANCE POUR LES TRANSITIONS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES (ALTAA)

OCTOBRE 2023

La genèse

Imaginé en 2021 par une vingtaine de structures, le projet d'un réseau multi-acteurs divers, soucieux d'engager de façon efficace des transitions agricoles et alimentaires à la hauteur des défis environnementaux, économiques et sociaux à relever, s'est construit collectivement et a pris corps fin 2022 sous la forme d'une Alliance pour les Transitions Agricoles et Alimentaires : ALTAA.

ALTAA s'inscrit en filiation ou complémentarité de structures ou collectifs engagés pour les transitions avec lesquels elle souhaite poursuivre ou développer les coopérations : La Fabrique des transitions, Collectif Nourrir, Réseau Action Climat, réseau des Territoires à Énergie Positive et autres organisations non gouvernementales nationales ou internationales...

ALTAA rassemble celles et ceux qui souhaitent :

- développer et animer un espace d'échange et de coopération entre associations, collectivités, organismes de recherche, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, organisations citoyennes, etc., pour renforcer leurs actions communes et respectives, et monter en compétence collectivement.
- constituer une force de proposition pour construire un environnement favorable aux transitions à engager sur les territoires, bousculer les récits dominants, nourrir les plaidoyers des alié-es et partenaires et participer à l'évolution des politiques locales, nationales et européennes.

Une ambition partagée pour des systèmes alimentaires durables

Les allié-es, signataires de cette charte, œuvrent pour des systèmes alimentaires durables qui :

- réduisent les émissions de gaz à effet de serres, préservent les ressources naturelles, protègent et restaurent la biodiversité, la qualité des masses d'eau et l'ensemble des ressources naturelles, dans le respect des engagements nationaux et internationaux, par une réduction des cheptels et une mutation des modes d'élevage et de production agricole vers l'agroécologie et l'agriculture biologique;
- favorisent la transition vers des régimes et comportements alimentaires plus durables et plus sains : sobres (réduction des surconsommations, du gaspillage...), plus végétaux, de saison, biologiques, moins transformés, portés par une politique de santé publique ambitieuse ;
- permettent un accès digne de toutes et tous à une alimentation en quantité suffisante, de qualité, saine, nutritive et choisie et agissent pour promouvoir le droit à l'alimentation de chacun-e avec une attention particulière aux plus précaires dans un esprit de justice sociale ;
- renforcent les économies locales en créant des emplois de qualité qui garantissent la juste rémunération des agriculteur-rices et plus largement, de l'ensemble des travailleur-euses de la chaîne alimentaire.
- favorisent la cohésion sociale, l'expression des cultures et la solidarité, restaurent la confiance des citoyen-nes dans le système alimentaire dont ils-elles deviennent acteur-ices.
- prennent en compte les impacts environnementaux et sociaux à l'échelle internationale.

Cette vision s'inscrit dans une approche résolument systémique de l'alimentation et des transitions qui ne peuvent se penser et se développer sur les territoires qu'avec la participation des différentes parties prenantes, dont les citoyen-nes.

Les engagements des allié-es

En signant cette charte, les allié-es s'engagent à :

- agir, sur leurs terrains et par leur modes d'action respectifs, pour des systèmes et politiques agricoles et alimentaires durables tels que définis ci-dessus ;
- participer, au sein de l'Alliance, à une dynamique de coopération et de montée en compétence collective en partageant informations, retours d'expériences, expertises, analyses, outils, résultats, etc. ;

- promouvoir ALTAA et ses alliés et valoriser des ressources issues du collectif lors de communications ou activités.

Les bénéfices de la participation à l'Alliance

Les alliés bénéficient :

- d'un accès à la liste de discussion ;
- d'une priorité pour la participation aux événements organisés (séminaires thématiques, rencontres annuelles), pour la diffusion de leurs informations (événements, retours d'expériences et valorisation des actions menées)
- d'un accès aux ressources et à l'ensemble des outils développés par l'Alliance;
- de l'appartenance à une communauté active, force de propositions, en faveur de transitions agricoles et alimentaires ambitieuses.

La gouvernance

Un comité d'orientation composé de 15 à 20 membres, aujourd'hui cooptés ([voir la liste](#)), développe une réflexion stratégique en complémentarité avec celles des autres réseaux existants et/ou auxquels ils participent.

Le comité d'orientation se réunit au moins trois fois par an, dont une fois avec les partenaires financiers.

Un comité opérationnel se réunit une fois par mois pour assurer le bon déroulement des actions proposées par le comité d'orientation dans le cadre soutenu par les partenaires financiers. Il est composé pour la période 2022-2024 de représentant-es de Solagro, d'Alizée Marceau, de Marc Pascal et de la Chaire UNESCO Alimentations du monde, initiateurs et co-porteurs de la structuration de l'Alliance et des premières actions.

ALTAA n'a pas de personnalité morale et juridique et n'a pas vocation à assurer une représentation formelle et institutionnelle des alliés.

Il appartiendra au comité d'orientation et aux alliés de proposer les conditions de la pérennisation de l'action à partir de 2025 et au-delà, dont l'évolution éventuelle de la présente charte pour traduire la dynamique collective.

Signature

(à soumettre sur <https://www.altaa.org/agir-avec-lalliance/>)

Je partage les objectifs et les valeurs d'ALTAA et souhaite contribuer au développement de l'Alliance en proposant des actions collectives, en partageant et valorisant mes retours d'expériences, en participant à la recherche et/ou à la mise à disposition de moyens de fonctionnement et en participant au développement d'une Alliance apprenante, entreprenante et influente au service de transitions agricoles et alimentaires à la hauteur des enjeux.

À

Le

Signature au titre d'une organisation

Nom de la structure

Prénom

Nom

Signature

.....

Signature à titre personnel

Prénom

Nom.....

Signature

.....

RGPD : en signant la Charte d'ALTAA, vous intégrez sa liste de diffusion et recevrez notre bulletin trimestriel ainsi que des éditions spéciales et acceptez que vos informations personnelles soient conservées par ALTAA pour les besoins relatifs au bon fonctionnement de l'Alliance. ALTAA s'engage à ce que celles-ci ne soient pas communiquées à des tiers extérieurs. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en écrivant à contact@altaa.org. Pour en savoir plus sur vos droits, consultez le site www.cnil.fr.